

*Je vis encore
« chez nous » !*



*Aidez mes parents à y
rester en favorisant le
désenclavement routier et
numérique des territoires
desservis par la RN 88*

SOMMAIRE

Page 1 :

→ Le mot du Président

Pages 2 & 3 :

→ Echange de courrier
avec la préfecture de la
Lozère

Page 4 & 5 :

→ Réunion-débat à pa-
ris sur la RN 88

Page 6 & 7 :

→ Que se passe-t-il sur
le contournement du
Puy-en-Velay ?

Page 8 :

→ et dans le Tarn ?
→ et en Aveyron ?

Page 9 :

→ et en Lozère ?
→ Renouvellement d'ad-
hésion

Page 10 :

→ Assemblée Générale

Association « OUI à la 2x2 voies »

Association loi 1901 n° W482001181, crée le 6 novembre 1998

La Gazette du OUI

NUMERO 55

Le 20 janvier 2014

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

A nouveau, l'an passé, l'actualité concernant notre RN 88 n'a pas été celle que nous aurions souhaitée.

Le feuilleton de sa réalisation continue sans que les différents épisodes ne nous renseignent de façon concrète sur la suite des événements.

Si du côté du Tarn et de l'Aveyron, le scénario reste inchangé. Du côté de la Haute-Loire, avec le contournement du Puy-en-Velay il est devenu plus sombre compte-tenu des glissements de terrain qui ont retardé le chantier de plus d'un an.

Reste la Lozère où des promesses continuent à nous être faites sans que l'on ne voit d'avancées réelles.

Vous pourrez lire à ce sujet le courrier que nous a envoyé le préfet Lambert au mois de septembre, précisant qu'une enquête publique doit être « envisagée » à la fin de cette année pour une première phase d'aménagement du contournement de Langogne.

Vous pourrez également lire qu'il n'en n'est pas de même pour le contournement Est de Mende dont le coût est jugé trop élevé par l'Etat.

Une seule bonne nouvelle mais qui ne concerne pas directement la RN88. Après plus de deux ans de tergiversations un accord est enfin intervenu sur le financement de la rocade Ouest de Mende et les travaux préparatoires devraient débuter à la fin de l'année.

Comme vous vous en rendez compte la partie n'est pas gagnée.

A nous tous d'arriver à persuader les technocrates décideurs que le désenclavement routier, numérique, et ferré du sud du Massif Central est un investissement pour l'avenir de nos enfants, pour les métropoles de Lyon et Toulouse, pour l'ensemble du pays et même pour l'Europe.

C'est notre objectif en ce début 2014.

Tout le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année.

Jean Villemagne

Association " OUI à la 2x2 VOIES "

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (répondeur) : 04.66.32.24.62 Président: 04.66.45.42.74

Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION « OUI à la 2X2 VOIES »

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

Prix au n° : 1 € 30

Rédacteur en Chef : Jean VILLEMAGNE





ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Messagerie : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr

Téléphone : 04 66 32 24 62 (répondeur)

Téléphone président : 04 66 45 42 74

Site Internet : www.rn88.info

Monsieur Guillaume LAMBERT
Préfet
Hôtel de la Préfecture
4, rue de la Rovère
48000 MENDE

Mende, le 13 juillet 2013

Monsieur le Préfet,

Je me permets tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans notre magnifique département de la Lozère, au nom de l'Association « Oui à la 2x2 voies ».

Comme j'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec vos prédécesseurs et de leur écrire, celle-ci milite depuis 1998 pour la réalisation d'une liaison routière rapide entre Lyon et Toulouse.

Depuis plusieurs années, le dossier semble au point mort. Il s'agit :

- de désenclaver le département de la Lozère et de permettre la viabilité et la pérennité d'entreprises dans le cadre de la Politique de Développement Durable alors qu'il n'y a ni ligne de chemin de fer ni voie aérienne utilisables.
- de libérer les populations des villes et villages traversés par l'actuelle RN88 de la pollution et autres risques engendrés par la circulation incessante et toujours croissante des véhicules de tous tonnages et de tous gabarits,
- de diminuer le nombre important d'accidents de la circulation sur un tracé inadapté
 - en hiver, par sa sinuosité et dangerosité en secteur montagneux
 - en été, par son étroitesse incompatible avec le trafic et la présence conjointe de troupeaux de moutons, de cyclistes, de tracteurs agricoles et de véhicules routiers jusqu'à 45 tonnes.
- de favoriser le développement harmonieux d'activités complémentaires telles que les activités rurales, industrielles, commerciales et touristiques.

Depuis sa création notre association a reçu le soutien d'un très grand nombre d'habitants, de la très grande majorité des élus locaux, des élus départementaux et nationaux.

Compte tenu du retard énorme pris par ce dossier depuis plus de quinze ans, de son importance capitale pour le devenir de notre département et de l'intérêt réaffirmé des plus hautes autorités de l'Etat, que ce soit en 2011 sous votre signature, par le président Sarkozy, ou plus récemment en 2012, le 26 avril, par le président Hollande, alors qu'il n'était encore que candidat, je souhaiterais pouvoir vous en entretenir très rapidement.

J'aimerais notamment obtenir de votre part des précisions sur les échéances concernant deux tronçons : les contournements de Mende-Est et de Langogne, sans parler du tracé complet en Lozère qui ne figure pas officiellement dans les priorités affichées par le Comité 21 qui a pourtant prétendu travailler essentiellement en fonction de l'aménagement du territoire !

Vous renouvelant mes vœux de bienvenue et dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez bien donner à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

*Ci-dessus le courrier que nous avons envoyé au préfet Lambert
à son arrivée en Lozère mi 2013*



PREFET DE LA LOZERE

Direction départementale
des territoires

Mende, le 24 SEP. 2013

ME-13-129
Affaire suivie par :
Julien LANGLET
04 66 49 41 01
Julien.Langlet@lozere.gouv.fr

Monsieur le Président,

Par courrier du 13 juillet 2013, vous souhaitez avoir des précisions sur les échéances concernant les contournements de Mende-Est et de Langogne, et sur le tracé complet de la future RN 88 en Lozère.

Tout d'abord, la rocade ouest de Mende a été retenue dans les opérations prioritaires en Languedoc-Roussillon inscrites au PDMI et son financement à hauteur de 50 % par l'État est confirmé. Les études détaillées sont en cours ; les enquêtes Loi sur l'eau et parcellaires seront programmées fin 2013 ; les acquisitions foncières sont engagées et les travaux préparatoires pourront débiter fin 2014.

Ensuite, concernant le contournement Est de Mende entre le Causse d'Auge et le hameau d'Eygas, le coût élevé de cet aménagement (195 M€ valeur 2013) a conduit l'État à engager de nouvelles études pour rechercher des solutions moins onéreuses.

Pour la déviation de Langogne, une première phase de l'aménagement entre le carrefour de St Flour de Mercoire et la RD906, a été proposée par Monsieur le Préfet de Région pour être financée au PDMI 2015-2019 (40 M€). Les études préalables sont en cours afin d'envisager une enquête publique fin 2014.

Concernant l'aménagement de la RN88 à l'ouest de Mende, le principe d'aménagement doit rester conforme à celui adopté par le fuseau de 300m en 2007. Toutefois, cet aménagement ne pourra être financé avant de nombreuses années, il apparaît donc judicieux de prévoir des aménagements ponctuels à l'image de ceux déjà réalisés par la DREAL depuis 2009 : Traversée du Bruel, aménagement du carrefour du Villard. Dès cette année des travaux de mise en sécurité du carrefour de la commune des Salelles vont être réalisés.

Pour améliorer cette liaison dans l'attente d'une route nouvelle s'inscrivant dans le fuseau, il a été proposé, par Monsieur le Préfet de Région à Monsieur le Ministre chargé des transports, d'inscrire 30 M€ au PDMI 2015-2019.

Enfin, l'aménagement anticipé du carrefour RN 102 – RN 88 à Pradelles a également été proposé dans le cadre du PDMI 2015-2019 de la Région Auvergne pour un montant de 3 M€. Il s'agira de réaliser le carrefour compatible avec la déviation à terme de Pradelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

Guillaume LAMBERT

Monsieur Jean VILLEMAGNE
Président de l'association OUI A LA 2X2 VOIES
2, rue d'Aigues Passes
48000 MENDE

Copie à : DREAL Languedoc-Roussillon - Service des Transports

*Ci-dessus la réponse des services de la préfecture, signée du préfet,
à notre courrier du 13 juillet*

Désenclavement

Déviations Est de Mende et RN 88 : un nouveau projet à l'étude

Le sénateur Alain Bertrand est optimiste sur la réalisation de cette opération dont le coût pourrait être divisé par deux (de 200 à 100 M€)

Ci-contre, un article de la Lozère Nouvelle du 13 décembre 2013 dans lequel on retrouve les informations qui nous avaient été fournies par le préfet au mois de septembre sur une nouvelle étude du tracé de la déviation Est de Mende. Ce tracé qui avait été abandonné lors de la concertation de 2007 est beaucoup plus rationnel car d'un coût moins élevé, notamment en matière d'ouvrage d'art et moins impactant en matière de paysage.

A plusieurs reprises, Alain Bertrand a fait des allusions au sujet de la déviation Est de Mende.

Il s'en explique : « La semaine dernière a eu lieu une réunion avec le préfet et le directeur des routes.

L'Etat, la Région, le Département financent la rocade Ouest avec la commune, les travaux débuteront dans quelques mois, c'est un message fort adressé à l'Etat. Le projet de déviation est de la RN 88 à 2x2 voies, cela représente aujourd'hui plus de 200 M€, ce n'est pas faisable, c'est trop cher. J'ai demandé au ministre M. Cuvillier de réétudier le dossier. Plusieurs scénarios sont envisagés. On passerait de 200 à 100 ou 120 M€.

Dans un même temps, on pourrait peut-

être réaliser une 2x1 voie avec une séparation centrale. L'objectif c'est que cette opération puisse être financée dans les prochains contrats de projet. Sur ce dossier, je suis optimiste. Il va y avoir une loi sur l'égalité des territoires; je veux introduire la notion de quote-part reversée aux territoires hyper-ruraux sur les grands travaux.

J'ai demandé en priorité que soit réalisé le contournement de Langogne et ensuite celui de Mende; tout naturellement le reste de l'aménagement viendra ».

- Vous dites que vous êtes optimiste à propos de la réalisation de la déviation et de Mende. Sur quoi repose votre optimisme ?

« Le ministre Cuvillier porte à Mende et à la Lozère une attention particulière.

Lorsque je l'ai rencontré à Paris, j'étais accompagné de mes amis Christian Bourquin, président du Conseil régional et Jean-Claude Gaysso, ancien ministre des Transports.

Je travaille journalièrement à la réalisation de ce projet de déviation, cela va bouger. La loi sur l'égalité des territoires va aller dans le bon sens; elle sera défendue par Cécile Duflot qui a des attaches lozériennes et qui connaît bien notre département. Je peux compter sur son appui et sur celui du Premier ministre qui va me confier une mission sur cette loi d'égalité des territoires, s'agissant de l'hyper-ruralité.

Je le redis, je n'ai aucune raison de ne pas être optimiste malgré le contexte de crise qui connaît la France ».

Propos recueillis par Jean-Marc Gilly

Réunion-débat à Paris le 19 décembre dernier

Le jeudi 19 décembre 2013, Jean-Paul Pourquier, président du syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe Toulouse-Lyon a invité toutes les parties prenantes, favorables ou opposées à l'aménagement de la RN 88, à une réunion-débat à Paris.

L'association « oui à la 2x2 voies » était représentée par son président Jean Villemagne et son vice-président Olivier Collon.

Outre le fait qu'aucun opposant au projet n'ait été présent, l'association a regretté l'absence des représentants des chambres consulaires et des parlementaires de la Lozère.

La réunion ayant débuté plus tôt que prévu sur la convocation, les représentants de l'Aveyron ainsi que le maire de Langogne Guy Maval, pourtant présents, n'étaient pas encore arrivés lorsque la photo ci-contre a été prise.

A l'occasion de cette réunion, Jean Villemagne a rappelé que l'aménagement des contournements de Langogne et de Mende Est seraient prioritaires mais il a rappelé la proposition qu'il avait faite lors de l'assemblée générale du 22 février 2013 : la réalisation en urgence de quelques tronçons sur les parties du fuseau des 300 mètres qui incluent la RN 88 actuelle ou qui en sont très proches. Ils sont tous situés entre Eygas et Le Puy. Leur coût ne serait pas très élevés car ils n'occasionneraient pas de travaux de terrassement trop importants et ne nécessiteraient la réalisation que de quelques petits ouvrages d'art.

Ils permettraient d'avoir entre Mende et Le Puy quelques zone de dépassement sécurisées.

Ci-dessous et ci-contre deux des articles de presse relatant cette réunion

Aménagement RN 88 : Jean-Paul Pourquier préconise le recours à la concession et au péage

Le tronçon Le Puy - A 75 coûterait 1 milliard 700 millions, il faudrait solliciter des opérateurs privés...

Jean-Paul Pourquier a réuni à Paris, l'ensemble des parties prenantes du projet : les membres du Syndicat mixte, les parlementaires, les maires et les élus locaux, les conseillers généraux et régionaux, les chambres consulaires, les socioprofessionnels ainsi que les associations de riverains comme l'Association lozérienne "Oui à la 2x2 voies" soit environ une cinquantaine de personnes. Au cours des débats, plusieurs intervenants se sont exprimés.

Laurent Wauquiez, député-maire du Puy-en-Velay a déclaré que : « L'axe Toulouse - Lyon était pour nos territoires. un levier économique puissant et qu'il était urgent

d'accélérer la réalisation du projet par la mise en concession des sections inachevées, puisque l'Etat n'investit plus dans les infrastructures d'avenir ».

Daniel Tardy, président de l'IHEDATE (institut des hautes études de l'aménagement du territoire) a insisté : « sur la nécessité de créer du consensus local entre tous les acteurs pour faire avancer plus rapidement le projet ».

L'économiste Christian Saint-Etienne a conclu son exposé sur la mise en perspective de la métropolisation de l'économie qui va permettre la revitalisation des territoires traversés, par la déclaration suivante : « A l'heure où les menages éparpillent et où le taux de natalité est dans notre pays l'un des plus forts d'Europe, il est inconcevable que les investissements en infrastructures ne préparent pas la vie des générations futures ».

Le sénateur Benoit Huré, président du Conseil général des Ardennes, a confirmé que : « Les infrastructures routières amenaient le développement économique et le renouveau démographique. Ce que les Ardennes avaient réalisé sur leurs fonds propres à partir des années quatre-vingt-

dix n'est plus possible aujourd'hui compte tenu de la capacité à mobiliser des finances publiques départementales sur ce type de projet ».

Ont ensuite pris la parole au cours de la discussion pour manifester leur solidarité avec ce projet structurant : Christian Barthélémy, représentant du Grand Lyon et Pierre Fayol-Noireterre, représentant de Saint-Etienne métropole. Le président du Conseil général de l'Aveyron, Jean-Claude Luche s'est montré solidaire des propos échangés mais il ne souhaite pas remettre en cause les DUP (Déclaration d'utilité publique) existantes et la gratuité des infrastructures qui traversent son département.

Le député aveyronnais Yves Censi, a précisé qu'il était concevable de mobiliser des financements différenciés selon les segments à finaliser sur la RN 88.

Avant même la réunion, les institutions suivantes avaient fait connaître par réponse à un questionnaire au président du Syndicat mixte qu'elles encourageaient vivement la solution d'une concession avec péage.

Il s'agit de Jacques Valax, député du Tarn,

de Jean-Claude Moudenc, député de la Haute-Garonne, de la mairie d'Yssingeaux, du Conseil général de l'Ardèche, de Jacques Blanc, président de l'Association des maires de la Lozère, de la CCI du Tarn, du CESE de la région Midi-Pyrénées, de Maurice Vincent, sénateur de la Loire et maire de Saint-Etienne, de Georges Ziegler, vice-président du Conseil général de la Loire.

À l'issue de la réunion, Jean-Paul Pourquier a conclu : « L'aménagement de cet axe est un enjeu d'avenir pour les populations et le développement économique doit être envisagé au-delà des territoires traversés, par une approche européenne en liaison avec les autres régions françaises.

Malgré les difficultés et la faiblesse de nos moyens, nous ne sommes pas résignés, nous poursuivons le combat. Il existe des solutions, dont la concession et le partenariat public-privé, pour achever la réalisation sur certaines sections de la RN 88.

La qualité des propos échangés aujourd'hui m'incite à poursuivre la mobilisation du Syndicat mixte ».

Lozère Nouvelle du 10 janvier 2014

Toulouse-Lyon : les perspectives de la RN88

Transport | Les acteurs ont fait le point sur le dernier tronçon à achever.



■ **Beaucoup de départements concernés par l'aboutissement du projet.**

La RN 88 traverse des territoires mal desservis, qui regroupent cependant 11 millions d'habitants sur 1/8^e du territoire national. La finalisation des 160 kilomètres restant permettrait une alternative dans l'Hexagone à la saturation du transport en vallée du Rhône et dans l'arc languedocien. Or, ce tronçon est également la dernière partie non encore réalisée d'un axe européen vital : la transversale Séville-Varsovie.

Malgré la volonté de l'État d'assurer la transition énergétique dans les transports, il n'existe pas de mode alternatif à la route sur les larges territoires traversés par la RN 88. Face à ce défi, les élus locaux doivent mobiliser des moyens financiers en diminution ou trouver des solutions alternatives... C'est avec cette volonté, que le président du

Syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe Toulouse-Lyon (1), Jean-Paul Pourquier, a réuni, le 19 décembre à Paris, l'ensemble des parties prenantes du projet.

Laurent Wauquiez, député-maire du Puy-en-Velay, a ainsi déclaré que « l'axe Toulouse-Lyon était pour nos territoires, un levier économique puissant et qu'il était urgent d'accélérer la réalisation du projet par la mise en concession des sections inachevées, puisque l'État n'investit plus dans les infrastructures d'avenir ». Daniel Tardy, président de l'Institut des hautes études de l'aménagement du territoire, a insisté « sur la nécessité de créer du consensus local entre tous les acteurs pour faire avancer plus rapidement le projet ».

Le sénateur Benoît Huré, président du conseil général des

Ardennes, venu témoigner de l'engagement des finances d'un département pour achever le désenclavement de Charleville-Mézières, vers Reims d'une part et vers Bruxelles d'autre part, a confirmé que « les infrastructures routières amenaient le développement économique et renouveau démographique ». Le président du conseil général de l'Aveyron, Jean-Claude Luche, s'est montré totalement solidaire des propos échangés mais ne souhaite pas remettre en cause les DUP existantes et la gratuité des infrastructures qui traversent son département. Le député aveyronnais Yves Censi a précisé qu'il était concevable de mobiliser des financements différenciés selon les segments à finaliser sur la RN 88.

Un différend sur le péage

Avant même la réunion, plusieurs institutions avaient fait savoir qu'elles encourageaient vivement la solution d'une concession avec péage et parmi elles, Jacques Blanc, président de l'Association des maires de la Lozère.

À l'issue de la réunion, le président Pourquier a conclu : « L'aménagement de cet axe est un enjeu d'avenir pour les populations. Malgré les difficultés et la faiblesse de nos moyens, nous ne sommes pas résignés, nous poursuivons le combat. Il existe des solutions, dont la concession et le partenariat public-privé, pour achever la réalisation de la RN 88. »

► (1) Le Syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe Toulouse-Lyon, composé de 19 collectivités territoriales est présidé depuis juin 2008 par Jean-Paul Pourquier.

4 LE DOSSIER

RENOUVEAU
du 16 au 22 janvier 2014

LES CLÉS

- **20.** Le nombre de mois de retard pris dans la livraison définitive du chantier de la déviation du Puy.
- **16 000.** Le nombre de véhicules, par jour, attendus sur le tracé.

BRÈVES

Association : 24 ans d'existence

Créée en 1991, l'association "Préserveons l'avenir à Ours Mons Taulhac" (une cinquantaine de membres aujourd'hui) a pour but de maintenir l'unité et d'améliorer par tous les moyens le cadre de vie, l'environnement dans le secteur. La présidence, depuis 2010, est assurée par Alain Merminod.

Le calendrier de la DREAL

-27 décembre 2001 : le contournement est déclaré d'utilité publique (DUP).

-2005 : mise en service de la 1^{re} tranche du contournement : demi-échangeur du Monteil, nouveau pont sur la Loire, liaison RD374/RD103.

-Printemps 2010 : lancement des travaux du viaduc de Taulhac.

-Automne 2010 : début des fouilles archéologiques préventives.

-Printemps 2011 : lancement des travaux de la tranchée couverte d'Ours-Mons.

-Automne 2011 : lancement des travaux du doublement du pont sur la Loire.

-Printemps 2012 : lancement de la construction des ouvrages d'arts courants. Début des fouilles archéologiques sur le site Les Rieliades.

-2013 : rétablissement des voiries par passages inférieurs et fin des travaux du viaduc de Taulhac.

-2013-2014 : rétablissement des voiries par passages supérieurs et fin des travaux de la tranchée couverte d'Ours-Mons.

-2015/2016 : chaussées et équipements.

-Fin 2016 : mise en service du contournement.

AU PUY, TREMBLEMENTS



Sur les hauteurs de Brives-Charensac, Alain Merminod, président de l'association "Préserveons l'avenir à Ours-Mons-Taulhac", montre l'endroit où passera la déviation. STÉPHANE MARCELOT

ROUTES. Deux ans de retard dans la livraison : c'est le prix à payer pour pouvoir rouler sur la déviation du Puy-en-Velay. Fin mars, les pelleteuses devraient tourner, enfin, pour de bon...

A quoi aura servi l'année 2013 dans l'avancée du chantier du contournement routier du Puy-en-Velay ? La question peut paraître un

brin provocatrice mais, au vu des retards et de l'imbroglio qui règne autour du dossier, ne semble pas avide de sens.

La tranchée ? « 2015, voire 2016 »

« Nous ne pouvons pas dire que rien n'a été fait. Certes, en 2013, nous devons achever la tranchée couverte de Mons. Cela n'a pas pu être le cas. Mais à côté, nous avons avancé sur la réalisation de quatre passages

inférieurs, un passage supérieur, ainsi qu'une démolition », détaille Éric Septaube, responsable adjoint du service maîtrise d'ouvrage à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en Auvergne. Pas de quoi crever l'écran. Du côté de Mons, le spectacle offert par l'arrêt du chantier de la tranchée, ajourné depuis juin 2013, a de quoi laisser amer. Une construction perturbée par deux glissements de terrain consécutifs, en mai 2011

« Nous sommes sur un tracé complexe »

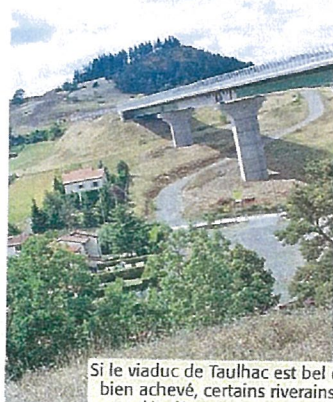
Éric Septaube

et novembre 2012. Si le premier incident semble dû être à un problème d'ordre géologique, le second s'avère plus complexe... et c'est la justice qui est entrée dans la danse. La DREAL a en effet saisi le Tribunal administratif de

À Taulhac, ils veulent engager un recours

Elle constitue, du moins à ce jour, la pièce la plus illustre du chantier de contournement. Il y a quasiment un an, les essais en charge se déroulaient sur le viaduc de Taulhac, démontrant que l'ouvrage était apte à supporter les véhicules amenés à circuler dessus, une fois le contournement mis en service. Reste à savoir dans combien de temps !

Ses 422 mètres de longueur et 18 000 tonnes (16,9 millions d'euros de coût) sont désormais bien ancrés dans le paysage ponot. Mais certains ne l'entendent pas de cette oreille. Sous le viaduc, plusieurs habitants, sous la bannière de l'association "Les riverains du viaduc" semblent déjà irrités par le déficit en ensoleillement causé par la présence de l'ouvrage. Voilà un problème qui rejoint celui des nuisances sonores, déjà relayé par l'association "Préserveons l'avenir à Ours, Mons, Taulhac". Mais pour cette riveraine, qui



Si le viaduc de Taulhac est bel et bien achevé, certains riverains ne décolèrent pas. ARCHIVES

préfère garder l'anonymat, il faut désormais taper plus fort du poing sur la table. Elle annonce qu'un « recours pourrait être engagé » par une dizaine de riverains, devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand. « L'Etat nous a planté le viaduc comme cela, mais a-t-il pensé une seconde à nous ? Notre patrimoine est là et pas ailleurs. Moi, j'ai travaillé de nombreuses années afin d'acheter ici. Et aujourd'hui, je me pose des questions : comment vais-je pouvoir revendre correctement cette maison ? » Elle poursuit sur le fait qu'« il ne faut pas oublier les personnes qui vont vivre avec ce projet : Je dirais même qu'on nous ment : ce n'est pas un contournement du Puy, c'est une traversée du Puy. On ne peut pas oublier comme cela, aussi facilement, les maisons situées à Mons, Ours et Taulhac. Il y a en jeu près de 200 habitations, ce n'est pas rien », conclut-elle.

SUR LE CONTOURNEMENT

VU PAR... LAURENT WAUQUIEZ

Le député-maire du Puy-en-Velay juge l'état de la situation « inacceptable ». Selon l'élu, la saisie de la justice concernant la tranchée couverte ne doit pas bloquer le reste des travaux. Et de préciser : « J'ai encore organisé une réunion avant Noël sur la question. C'est à l'état de prendre ses responsabilités et de faire avancer les lignes, pas à la mairie ! »



Clermont-Ferrand et un recours en référé est en cours d'instance. Rappelons que les entreprises Eiffage et la Forézienne de Travaux ont remporté, en groupement d'entreprises, le marché de cette tranchée couverte, dont la construction devrait reprendre « courant 2015, voire 2016 », avance prudemment Éric Septaube, précisant : « Si nous gardons en

Brives-Charensac, les travaux des terrassements vont pouvoir commencer, « physiquement en mars 2014 », annonce Éric Septaube. C'est l'entreprise de travaux publics Razel-Bec qui a décroché l'appel d'offres. Cet immense chantier qui s'annonce (47,5 millions d'euros de coût) va s'étaler sur deux ans. Objectif : terminer la couche de forme à l'été 2015. « Grâce aux crédits d'état dont nous disposons, il faut que le chantier avance », soutient Éric Septaube.

Bientôt, le contournement sera effectif entre l'entreprise Solvery et le bourg des Baraques, au Sud du Puy-en-Velay. Car le chrono, lui, tourne. Alors qu'au printemps 2012, les services de l'Etat tablaient sur une mise en service du contournement pour fin 2014, le curseur est aujourd'hui déplacé... « fin 2016 », envisage Éric Septaube. « Après, nous sommes calés sur le budget de l'Etat... » Difficile, décidément, de faire sortir de terre ce marqueur du mandat de Laurent Wauquiez à la mairie du Puy-

en-Velay qui, désormais dans l'opposition nationale, décline toute responsabilité (lire ci-contre). « Nous sommes sur un tracé complexe, le contexte géographique et géologique est compliqué », note Éric Septaube. Lequel repousse, cependant, toute pression politique exercée sur les ingénieurs, ou plutôt, « pas plus qu'ailleurs ! »

Vigilance sur les nuisances

Difficile de rassurer les riverains qui ont vécu, de près, les pannes du contournement. « Après deux éboulements, forcément, nous sommes inquiets. Il y a eu un manque d'études sur le plan géologique ! » tacle Alain Merminod, président de l'association « Prêservons l'avenir à Ours, Mons, Taulhac ». Alain Merminod s'interroge aussi sur l'impact des nuisances sonores ». « Le contournement du Puy-en-Velay est conçu comme toute infrastructure neuve, dotée de protections phoniques censées garantir le respect des seuils réglementaires », assure Éric Septaube : 60 décibels de jour entre 6h00 et 22h00 ; 55 décibels de nuit entre 22h et 6h. Il conclut qu'« une étude complémentaire sera de toute façon effectuée, un an après la mise en route du contournement, afin de bien vérifier que ces normes sont respectées ». Reste à savoir quand exactement, les premières voitures pourront emprunter le bitume !

« Après deux éboulements, nous sommes inquiets »

Alain Merminod

vue le même ouvrage, en revanche, nous allons procéder différemment en ce qui concerne son mode de construction ». Rien, en attendant, à se mettre sous la dent (ou dans la vue et à l'ouïe, pour les riverains) en 2014 ? Si, et il s'agit même d'un gros morceau, après la construction achevée du viaduc de Taulhac et du doublement du pont de la Chartreuse à

BRIC À BRAC

RÉUNIONS. Deux rendez-vous

Une première réunion de la DREAL, à l'attention des riverains de la commune de Brives-Charensac, en collaboration avec la municipalité, s'est déroulée ce mercredi 15 janvier. Une seconde réunion à l'attention des riverains des communes du Puy-en-Velay et de Cussac-sur-Loire, est programmée ce jeudi 16 janvier, de 18h45 à 21h, dans l'amphithéâtre de l'IUT, rue Jean-Baptiste-Fabre au Puy-en-Velay.

TRAFIC (1). 16 000 véhicules par jour

Selon le document "Étude de trafic/déviations de la RN88 Le Puy-en-Velay", qui date de mai 2010, le modèle d'affectation mis en place prévoit 16 000 véhicules par jour en 2015 et 21 000 en 2035 sur la première section entre le nouveau franchissement de la Loire et l'échangeur de Bellevue. Le trafic attendu sur les deuxièmes sections est plus limité avec 10 500 véhicules (14 500 en

2035) et 4 500 véhicules (5 900 en 2035).

TRAFIC (2). Un impact sur l'agglomération

Selon le Centre d'études et d'expertise sur les risques (CETE) de Lyon, le projet de déviation a un impact fort sur la structure du trafic à l'échelle de l'agglomération. En effet, le projet de déviation de la RN88 a pour premier impact de décharger de façon globale les voiries structurantes de l'agglomération du Puy et notamment dans le centre du Puy.

RN88. Réunion à Paris

Face au défi de la 2X2 voies sur la RN88, les élus doivent mobiliser des moyens financiers ou trouver des solutions alternatives. Ainsi, Jean-Paul Pourquier, président du Conseil général de Lozère, a réuni le 19 décembre 2013, l'ensemble des parties prenantes du projet, dont le député-maire du Puy Laurent Wauquiez.

Dossier Stéphane Marcelot » stéphane.marcelot@renouveau.presse.fr

Brives dans l'expectative

Ce n'est assurément pas un hasard si Brives-Charensac a été choisie pour être le cadre d'une réunion d'informations, mercredi 15 janvier. Ne cachant pas ses craintes devant les conséquences du contournement, le conseil municipal a même adopté, au printemps 2013, une motion, qui demande le maintien du franchissement de la Borne au niveau des 14 ponts, une bretelle de sortie de la 4 voies sur Brives-Charensac au débouché du pont sur la Loire et une bretelle d'accès sur la 4 voies dans l'autre direction en partant vers Yssingaux/Saint-Étienne, avant le pont sur la Loire.

Un « pari »

Enfin, le rétablissement du rond-point distributeur de circulation au sommet de Bellevue côté Brives-Charensac. Les élus craignent



Sur l'avenue Dupuy, les commerçants ne veulent pas être les perdants de la déviation

notamment « que la circulation dans le centre-ville se trouve renforcée », appréhende le maire Jean-Claude Ferret. Les voitures arrivant en provenance de Saint-Germain-Laprade auraient alors tendance à s'engouffrer sur le pont du Vialard. Sur l'avenue Charles Dupuy, les nombreux commerçants se posent également des

questions. « Pour nous, ce contournement est un pari sur l'avenir. Certains commerçants en bénéficieront, d'autres non », appréhende Myriam Mongheal, fleuriste. En rappelant que les récents travaux de rénovation sur l'avenue Charles Dupuy, lui ont « fait perdre 10 à 15 % » de son chiffre d'affaires.

RENOUVEAU

L'hebdo de la Haute-Loire

Je m'abonne

■ 2 ans : 100 € ■ 1 an : 52 € ■ 6 mois : 26 €

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Merci de renvoyer ce bon complété, à l'adresse ci-dessous, accompagné d'un chèque.

CIVAP RENOUVEAU - Service abonnements

2 rue Pierrefeu

43000 Le Puy-en-Velay

04 71 02 91 41 - accueil@renouveau.presse.fr

... et dans le Tarn ?

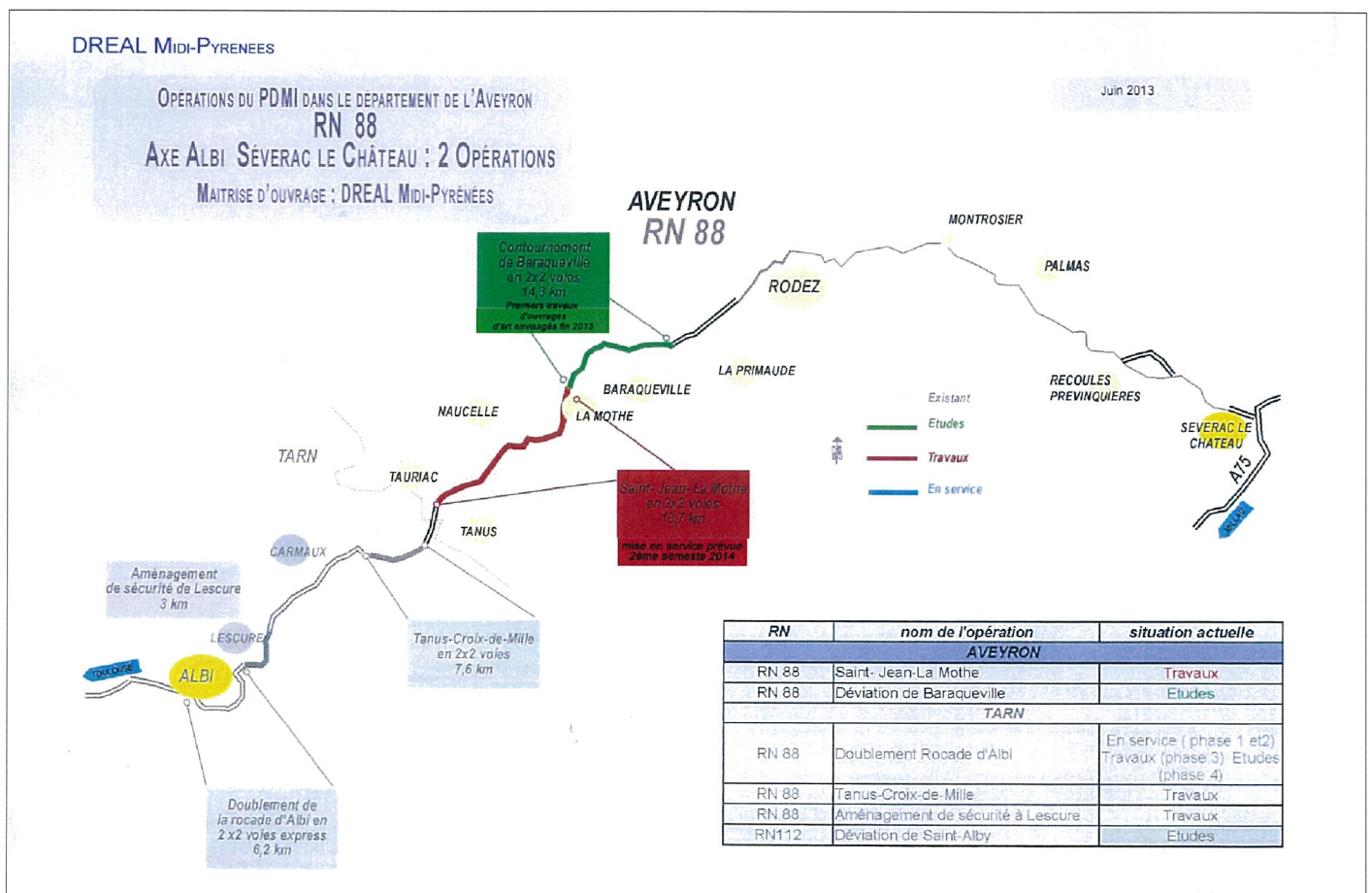
- Le tronçon Croix-de-Mille – Tanus a été inauguré le samedi 12 octobre 2013 par le préfet de région Midi-Pyrénées Henri-Michel Cormet, le président du conseil régional Martin Malvy et le président du conseil général Thierry Carcenac.



Photo DREAML

... et dans l'Aveyron ?

- La mise en service du tronçon Tauriac – La Mothe est prévue pour le deuxième semestre 2014 ou le début 2015
- La mise en service du contournement de Baraqueville est prévu en 2017
- Seuls les contournements de Rodez et le tronçon Rodez – Séverac-le-Château ne sont pas encore programmés (voir page suivante)



... et en Lozère ?

Si l'Aveyron, ne serait-ce que par sa population, a plus de chance de se faire entendre pour obtenir l'aménagement de la RN 88 que la Lozère, elle sait également, plus que son département voisin, mettre toutes ses forces vives autour d'une table pour réclamer son aménagement et le contournement de Rodez.

Bien que privilégié en ce qui concerne le désenclavement par rapport à la Lozère, puisque sa préfecture devrait être entièrement reliée à Toulouse par la 2x2 voies en 2017, l'Aveyron multiplie les actions pour interpeller l'Etat et sa région (Midi-Pyrénées) afin d'obtenir la dernière réalisation qui lui manque à l'est vers l'A 75 ainsi que le contournement de Rodez.

C'est ainsi que l'ensemble des élus du département viennent de signer une lettre au préfet de région, le 26 octobre 2013, et que le président du conseil général Jean-Claude Luche a lancé, le 7 janvier 2014, une pétition sur Internet à cet effet.

Il est dommage que l'initiative exprimée par l'association « oui à la 2x2 voies » d'une table ronde réunissant tous les élus de l'axe Toulouse-Lyon (voir notre gazette n°54 p. 7) n'ait pas été reprise par le syndicat mixte, plutôt que de voir chacun se préoccuper uniquement de son clocher. Ce n'est pas parce que la Lozère est le département le moins riche de France, que l'Etat doit faire du nord-est de la Margeride un no man's land sans aucune desserte (voie routière rapide, haut-débit, voie ferrée) . . . C'est ça l'aménagement du territoire ??

transports

FR 3 22-11-2013

Des élus de l'Aveyron s'unissent pour soutenir le réaménagement de la RN88

Elus de Rodez et de son agglomération, des chambres consulaires, du département, et députés de tous bords ont signé ensemble un document affirmant leur soutien au projet de passage à 2x2 voies de la nationale 88. En espérant faire bouger l'Etat et la région dans leur sillage.

Par Véronique Haudabourg Publié le 22/11/2013 | 14:13, mis à jour le 22/11/2013 | 15:35



© Luc Tazeimati / France 3 Midi-Pyrénées

Les chambres consulaires et les élus de tous bords de l'Aveyron ont signé une lettre adressée au préfet affirmant leur soutien au passage à 2x2 voies de la RN 88. Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées devrait signer à la suite. Alain Fauconnier, sénateur, était retenu par ailleurs et n'a donc pu signer le document.

Une signature qui fait intervenir au lendemain d'une grosse désillusion pour les Aveyronnais. Leur projet routier est en effet absent, pour le moment, du projet de contrat de plan Etat-région pour 2014-2020. La priorité va en effet aux projets en cours, ce qui va absorber 75% des financements. Le reste est à partager entre tous les acteurs et les projets régionaux. Parmi eux Rodez-Severac en 2x2 voies, la rocade de Rodez. Des choix vont devoir être faits. La portion Rodez-Laissac a, elle, totalement disparue des cartons régionaux.

Martin Malvy, 26 octobre 2013

Les Régions n'accompagneront plus, au-delà des projets en cours, le financement du réseau routier national. Commençons par finir ce qui est engagé. Si les Aveyronnais unanimes me demandent de signer en prenant par là une option pour résoudre les problèmes ruthénois, je le ferai. Cela ne pourra que servir le projet mais les priorités devront être respectées

Les élus aveyronnais semblent l'avoir pris au mot en signant ensemble cette lettre aux services de l'Etat affirmant leur consensus sur l'aménagement de la RN88 en 2x2 voies.

X

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2014

NOM :

Membre ADHERENT : 10 euros et +

PRENOM :

Membre ACTIF : 15 euros et +

ADRESSE :

Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +

.....

CODE POSTAL.....

Commerçants Artisans : 40 euros et +

VILLE :

Entreprises (minimum) : 80 euros et +

Tél. :

« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise

E. Mail :

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -

Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

L'assemblée générale de l'association aura lieu

le vendredi 28 février 2014

dans la salle des associations place du foirail à Mende.

Comme l'an dernier nous espérons que vous serez nombreux à manifester votre intérêt pour la cause que nous défendons .

Au cas où vous ne pourriez pas être présent n'oubliez pas de vous faire représenter et faites nous parvenir votre procuration ci-jointe.

Nous avons besoin de votre soutien, c'est l'avenir du sud du Massif Central qui est en jeu.

Sans moyens de communications adaptés, aucun développement ne peut être envisagé dans cette région.



*Un numéro au-dessus de votre adresse ? Nous avons enregistré votre cotisation 2013 **mais pensez à vous acquitter de celle de 2014 !***

Si aucun numéro n'est inscrit sur l'étiquette de votre adresse : sauf erreur, nous n'avons pas reçu votre cotisation pour 2013, ne tardez pas à nous faire parvenir celle de 2014 qui nous permettra de poursuivre et d'intensifier notre combat.

Compte tenu des frais d'édition et surtout de distribution de la Gazette nous ne pourrons plus continuer à en assurer longtemps la diffusion auprès de ceux qui ne seront pas à jour.

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**

MADRID-GENEVE

et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**

TOULOUSE-LYON

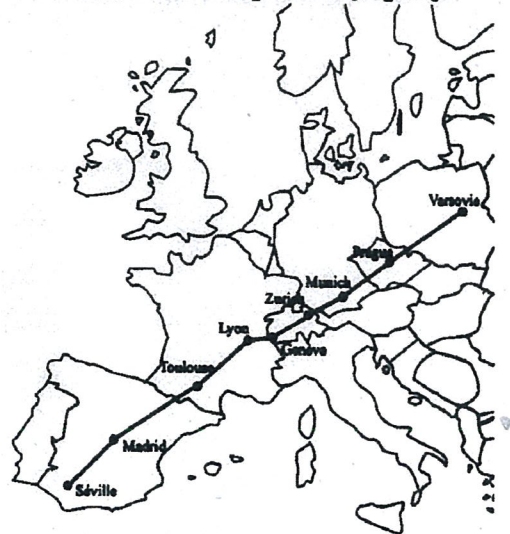
Départements traversés :

HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON

LOZERE - ARDECHE

HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél./Fax : 04 66 69 48 70



E.Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr



Assemblée Générale 2013

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes convié(e) à assister à l'assemblée générale de notre Association qui se tiendra le

vendredi 28 février 2014 à 18 h 00
salle des associations – place du Foirail à MENDE

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des comptes des exercices 2013
- Organisation et budget prévisionnel 2014
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Conformément à nos statuts, le quorum à atteindre pour pouvoir délibérer est du tiers plus un des membres de l'association à jour de sa cotisation 2013. Nous souhaitons donc vivement votre participation. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, et toujours conformément à nos statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre membre de l'Association en lui donnant le pouvoir ci-joint que vous aurez préalablement rempli.

Dès maintenant vous pouvez renouveler votre cotisation pour 2014.

Recevez chère adhérente, cher adhérent, nos meilleures salutations

Le Président : Jean Villemagne

✂-----

POUVOIR

Je, soussigné,, demeurant

....., donne pouvoir à M.....

demeurant....., pour me

représenter à l'assemblée générale de l'association « Oui à la 2X2 voies » qui se tiendra le **28 février 2014 à Mende**, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature